



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

charges

Question au Gouvernement n° 2306

Texte de la question

REVENDEICATIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE

M. le président. La parole est à M. Bernard Gérard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Gérard. Monsieur le Premier ministre, chaque jour apporte son mouvement de mécontentement en réponse à la politique économique du Gouvernement : hier, les artisans et commerçants qui luttent pour leur survie ; aujourd'hui, les avocats ; demain, les chefs d'entreprise. Ces derniers n'ont pas attendu l'aveu d'échec du Président de la République, en direct face aux Français, pour exprimer leurs difficultés et leurs inquiétudes face à la dégradation de la situation économique, alors que les indicateurs de compétitivité reculent.

Là où le Président s'est livré à un exercice de télé réalité plus que périlleux (*Exclamations sur quelques bancs du groupe SRC*), en délivrant des réponses confuses et dépourvues d'ambition claire, les entreprises, elles, vivent au quotidien la réalité des contraintes fiscales, sociales et réglementaires qui freinent la compétitivité, la croissance et l'emploi.

M. Lucien Degauchy. Tout à fait !

M. Bernard Gérard. Elles disent à l'unisson leur exaspération face au double discours permanent du Gouvernement qui ne cesse depuis deux ans de prendre des mesures incohérentes, créant ainsi un climat anxiogène pour les acteurs économiques, tel le compte pénibilité qui est inapplicable et un frein à l'embauche. Cent entreprises par jour déposent le bilan et 35 000 entreprises vont disparaître en 2014, ce qui ne s'est jamais vu depuis quinze ans. Grandes ou petites, ce sont les entreprises qui financent l'économie française, en prenant des risques. Elles aspirent à travailler sereinement et à se développer pour maintenir leur activité et créer de l'emploi. C'est ce qu'a justement rappelé lors de l'émission télévisée la chef d'entreprise du Nord face au Président de la République, en mettant en avant les taxes, les charges et l'insécurité juridique qui freinent l'activité. La seule réponse du Président de la République a été une formule magique, le CICE, alors que son impact est infime et qu'il n'est pas de nature à augmenter le chiffre d'affaires et donc l'emploi.

Nos entreprises françaises sont pourtant pionnières dans de nombreux domaines. Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous faire le pari de l'emploi ? Quand allez-vous cesser les grands discours et passer aux actes ? Quand allez-vous faire confiance à nos entreprises pour redresser le pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, vous traduisez par vos propos une exaspération légitime depuis le premier jour, l'exaspération des chefs d'entreprise,

en particulier des petites entreprises, qui vivent le difficile quotidien économique que nous connaissons toutes et tous. Notre responsabilité à toutes et à tous est précisément d'apporter des réponses à cette situation. Il y aurait une réponse facile : penser que nous pouvons nous affranchir de la situation dans laquelle nous sommes, en termes de finances publiques et de compétitivité. Ce n'est pas celle que nous avons choisie. Aussi, dès la fin de l'année 2012, le CICE a-t-il été décidé. Vous l'avez rappelé, monsieur le député, mais vous avez eu tort de le réduire à des mots. C'est un crédit d'impôt important pour nos chefs d'entreprise. Des rapports parlementaires ont été remis récemment, un autre l'a été par le comité de suivi présidé par le Premier ministre et tous montrent que cet argent a bien été touché par les chefs d'entreprise et qu'il est pour eux une réalité économique.

Il a été complété en début d'année par un pacte de responsabilité et de solidarité,...

M. Guy Geoffroy. Ah oui, parlons-en !

M. Emmanuel Macron, ministre. ...afin d'aller encore plus loin et de porter, au total, à 40 milliards d'euros, sur les trois années à venir, les allègements de charges et d'impôts pour les entreprises et les entrepreneurs.

M. Julien Aubert. Vive la Macron-économie !

M. Emmanuel Macron, ministre. Dans les temps que nous connaissons, en termes de finances publiques, c'est un geste inédit, que vous n'aviez pas fait lorsque vous étiez au gouvernement. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*) Vous ne pouvez pas nous reprocher aujourd'hui d'avoir pris les décisions que vous n'avez pas eu le courage de prendre (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) et d'avoir à régler une situation des finances publiques que vous n'avez pas eu non plus le courage de régler. Nous allons continuer notre travail et poursuivre la réforme grâce aux dispositions que nous proposerons dans les prochaines semaines, dans le cadre du projet de loi pour l'activité et la croissance, conformément à la déclaration de politique générale du Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2306

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2014](#)